

— Ah ! dit le Saint-Père, l'encyclique *Auspicato* ?

— Oui, Saint-Père !... M. Harmel a donné l'hospitalité, au Val-des-Bois, aux Provinciaux de France et de Belgique et à quelques prêtres et laïcs réunis sur le désir du Rme Ministre Général. C'est depuis cette époque que nous avons constaté des progrès remarquables et toujours grandissants. Nous avons tenu le Congrès de Paray-le-Monial, celui de Limoges, qui a été très beau. Nous venons d'avoir celui de Reims, qui a été également très important, et nous en préparons pour cette année un autre qui aura lieu à Nîmes. Mgr Béguinot, que j'ai vu récemment, m'a chargé de demander à Votre Sainteté une bénédiction spéciale pour ce Congrès.

— Ah ! le nouvel Evêque de Nîmes, reprend Léon XIII. Oui, oui, bien volontiers, je le bénis, je bénis ce Congrès. Les Congrès sont très utiles et font beaucoup de bien, je les encourage.

— Nos Congrès, continue le P. Jules, ont été, de plus, l'occasion d'une grande union avec les RR. Pères Capucins qui alternativement avec nous, s'occupent de leur organisation. Notre Rme Père Général a institué un Commissaire général du Tiers-Ordre pour la France, et j'ai l'honneur de remplir cette charge. Les Frères Capucins vont, eux aussi, nommer un Commissaire général avec lequel je m'entendrai pour les Congrès et l'action commune.

Le Saint-Père approuve et exprime sa satisfaction que cette nomination soit faite.

Le Père Jules continue : " Il y a d'excellents éléments dans le Tiers-Ordre, mais les Tertiaires ont besoin d'être organisés, fédérés entre eux pour avoir une action d'ensemble et agir avec plus de force.

— Oui ! répond le Pape, c'est cela ! Nous comptons beaucoup sur le Tiers-Ordre pour la restauration de l'esprit chrétien ; c'est le meilleur moyen de combattre les francs-maçons qui travaillent de toutes leurs forces et par tous les moyens à déchristianiser la société, et le Tiers-Ordre est le meilleur moyen de lutter pour la maintenir chrétienne.

Sa Sainteté s'informe alors si les Tertiaires observent bien les Règles " avec les modifications que Nous y avons apportées, " combien de membres le Tiers-Ordre compte en France.

Le Père Jules répond : " Les Règles sont, en général, bien observées, et nous nous efforçons, comme le veut Votre Sainteté,